

## **MAZIERE Francine**

UMR 7597 Histoire des théories linguistiques (CNRS - Université Paris 7)

[fmaziere@wanadoo.fr](mailto:fmaziere@wanadoo.fr)

### **Le chantier de la langue française comme « langue commune » : 1640-1660**

Le français est langue juridique, littéraire et de « commerce » pendant un siècle avant de devenir une langue projetée, impliquant une « réduction », c'est à dire une représentation organisée. En appui sur le colingisme et les variations diatopiques se façonne alors, au sein d'une hyperlangue, une « langue commune ».

Mais les grammairiens seuls ne fabriquent pas une langue normée. En phase avec une configuration politique, l'action de nombreux polygraphes crée puis accompagne le mouvement. Dans des ouvrages souvent composites, ils définissent une population de locuteurs, une pédagogie de la langue, une idéologie de la bonne entente puis du mot juste, une conquête de l'articulation entre langue/logique/rhétorique. Ils rendent visible « la langue française » dans et par un univers cosmopolite.

Des *Remarques* de Vaugelas (1647), La Mothe Le Vayer (1648), Macé (1651) aux *Méthodes* d'Irson (1656-1660) et à la *Grammaire Générale et Raisonnée* (1660) se prépare la possibilité d'un dictionnaire monolingue. Le *Dictionnaire de l'Académie* scellera la langue française comme « langue commune » (expression de la *Préface*, 1694).